AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

DLP -7-4-72 297841

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE
(ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE)
Villa Blanche - 62, Rte Nationale - La Neuvillette, 51-REIMS - Tél. 47.22.87 47.13.82

ABONNEMENT ANNUEL : 25 F
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

SUPPLEMENT N° 1 au BULLETIN n° 139 d'AVRIL 1972 — 6 Avril 1972 / n° 7

ARBRES FRUITIERS

Tavelures du pommier et du poirier - Les premières ascospores de tavelure ont été "capturées" le 28 mars. Les projections en nature, le 4 avril ont été nettement plus importantes et des contaminations ont probablement eu lieu à la suite des pluies du 4-5 avril.

Il est important d'assurer une nouvelle protection anti-tavelure des arbres compte-tenu des précipitations de ces derniers jours.

Monilia sur cerisiers (griotte) et pruniers - Le temps actuel est très favorable à ce champignon. Une protection sérieuse des arbres doit être maintenue jusqu'à la période de nouaison. Couper et brûler les bouquets foliaires atteints qui se couvrent très rapidement de coussinets conidifères, sources importantes de contaminations.

Puceron vert du pommier - Les éclosions des oeufs d'hiver se poursuivent.

Cheimatobie - Plus de 50 % des oeufs sont éclos. Il y a lieu d'incorporer aux bouillies un insecticide pour lutter contre ces deux ravageurs.

Divers - Reprise d'activité des chenilles de Cul brun; dans les jardins, vergers familiaux, (secteurs urbains) il est urgent de détruire les bourses pendues aux branches des arbres hautes tiges et buissons divers.

GRANDE CULTURE

Méligèthes sur colza d'hiver - Les colzas évoluent rapidement vers la floraison. En secteurs hâtifs les premières fleurs ont même été observées le 5 avril.

La concentration et l'activité des insectes, contrariées par les conditions climatiques que nous subissons actuellement, sont très réduites.

Un éventuel traitement n'est à envisager que si une amélioration du temps intervient avant le début de floraison.

Il est rappelé :

- que le traitement contre le méligèthe ne présente plus d'intérêt dès que les colzas commencent à fleurir.

- qu'hormis le cas de périodes particulièrement chaudes, provoquant un déplacement important des méligèthes, les applications peuvent, en grandes parcelles, être limitées à des bordures de 25 - 30 mètres.

/...

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant L. BOUYX

Charançon des siliques - L'activité des premiers charançons est également très réduite ou nulle. Il est précisé à nouveau que sur les colzas d'hiver le traitement parfois conseillé en tout début de floraison, à dose forte d'insecticide et destiné à lutter à la fois contre méligèthe et charançon est dénué d'intérêt. Il intervient trop tard contre le méligèthe et trop tôt contre le charançon des siliques.

Protection des abeilles -

Sur les cultures en pleine floraison il ne peut être mis en oeuvre que des produits insecticides reconnus non dangereux pour les abeilles.

En ce qui concerne les crucifères oléagineuses, compte-tenu de l'échelonnement de leur floraison, le stade de "pleine floraison" est atteint à partir du moment où 50 % des pieds ont au moins une fleur dont tous les pétales sont complètement étalés et, en tout état de cause, dès que le nombre total de ces fleurs est supérieur à cent par mètre carré.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

H. de MEIRLEIRE - A. GODIN

le Chef de la Circonscription Phytosanitaire "Champagne"

J. DELATTRE

POIRIER

TAVELURE

Si les précipitations n'ont pas été favorables à la maladie, les conditions d'humidité prolongée et de température ont été suffisantes pour provoquer des contaminations. Les traitements effectués la semaine passée devraient assurer une protection suffisante.

Cependant, les risques de contaminations sont grands (nombre de périthèces murs et réceptivité des arbres) aussi veillez à protéger parfaitement vos vergers à l'approche d'une nouvelle série de pluies contaminatrices.

Rappelons qu'on peut considérer qu'après 20 mm de pluie, le fongicide est lessivé.

POMMIER

TAVELURE

La végétation s'étant ralentie, nous nous trouvons dans une situation comparable à celle de la tavelure du poirier. Maintenir une protection efficace contre les risques de nouvelles contaminations.

OIDIUM

Poursuivre la protection des vergers contaminés.

PUCERON VERT et ARAIGNEE ROUGE

Se reporter à l'avis précédent.

CHENILLES DEFOLIATRICES

Les premières attaques de ces ravageurs ont pu être observées dans certains vergers. Surveiller les arbres et n'intervenir qu'en cas oppurtun.

Produits utilisables : Arseniate de plomb (80 g d'arsenic /hl), Azimphos (40 MA/hl), Lindane (20 g MA/hl), Parathion éthyl (30 g MA/hl), Phosalone (60 g MA/hl).

Pendant la floraison, ne pas employer de produits toxiques aux abeilles.

VIGNE

EXCORIOSE

La vigne arrive au stade sensible aux contaminations par les pycniospores (stade C - se reporter au bulletin n° 138).

Dans les vignes atteintes, pratiquer un premier traitement lorsque la moitié des bourgeons seront entre le stade C et D afin de protéger ces organes lors des contaminations qui se produiront au cours des prochaines pluies.

Produits à utiliser : Dichlofluamide (150 g MA/hl), Folpel (280 g MA/hl), Mancozèbe (280 g MA/hl), Propinèbe (280 g MA/hl).

AVIS AUX AGRICULTEURS DE LA ZONE VITICOLE DU HAUT POITOU

Deux arrêtés qui concernent plusieurs communes de votre région ont été pris par le Préfet de la Vienne.

- Arrêté n° 72 DDA/PV/001 du 28 mars 1972, concernant la lutte obligatoire contre le black-rot de la vigne,
- Arrêté n° 72 DDA/PV/002 du 28 mars 1972, concernant l'emploi des produits phytosanitaires pour la destruction des mauvaises herbes.

Vous pouvez prendre connaissance de ces textes aux Mairies des communes intéressées.

FRAMBOISIER

DYDIMELLA

Les périthèces ont atteint leur maturité. Les conditions de pluie et d'humidité sont favorables à la maladie et les contaminations sont possibles.

Produits à utiliser : Thirame (200 g MA/hl), Mancozèbe (160 g MA/hl), Bénomyl (30 g MA/hl), Captane (150 g MA/hl).

*
* *
*

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"Poitou Charentes"
F. BARBOTIN

Les Ingénieurs chargés des
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
A. GRAVAUD
R. HUDE - H. BOUE

Imprimé à la Station le 6 Avril 1972 - Précédente note : Bull. n° 138, supp. n° 3